

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National n° DNCMP/256/F/2017 pour la fourniture informatique-bureautique, l'installation, la mise en service du matériel informatique, les consommables informatiques, et le matériel de bureau au profit des Antennes Provinciales de l'Urbanisme et de l'Habitat

Date de publication : ...14.../6.../2017

Date d'Ouverture : ...14.../7.../2017

### 1. Objet :

Le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir de présenter sous pli fermé, pour la fourniture informatique-bureautique, l'installation, la mise en service du matériel informatique, les consommables informatiques et le matériel de bureau au profit des Antennes Provinciales de l'Urbanisme et de l'Habitat listés ci-après :

- **Trois (3) photocopieuses Canon IR2520 avec ADF ;**
- **Trois (3) ordinateurs de bureau ;**
- **Un (1) lap top;**
- **Trois (3) imprimantes ;**
- **Un (1) appareil photo numérique ;**
- **Trois (3) onduleurs ;**
- **Dix (10) cartouches pour imprimante ;**
- **Cinq (5) toners pour photocopieuse ;**
- **Cinquante (50) rames de papier duplicateur A4 ;**
- **Un (1) tambour pour photocopieuse 2420.**

Le marché est un seul lot. Le soumissionnaire présentera son offre accompagné d'un bordereau des prix indiquant séparément les montants de différentes fournitures.

Le soumissionnaire peut proposer des variantes de performances supérieures ou équivalentes à celles demandées.

Les équipements fournis seront garantis d'une période d'une année par le soumissionnaire, sauf lorsque la garantie du constructeur sera d'une durée supérieure. La garantie du soumissionnaire sera alors égale à la durée de la garantie du constructeur.

### 2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements, faisant l'objet du présent avis d'appel d'offres, proviennent du Budget Général de l'Etat, exercice 2017.

 

### 3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AO N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures et services prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot :

- **Trois (3) photocopieuses Canon IR2520 avec ADF**
- **Trois (3) ordinateurs de bureau ;**
- **Un (1) lap top;**
- **Trois (3) imprimantes ;**
- **Un (1) appareil photo numérique ;**
- **Trois (3) onduleurs ;**
- **Dix (10) cartouches pour imprimante ;**
- **Cinq (5) toners pour photocopieuse ;**
- **Cinquante (50) rames de papier duplicateur A4 ;**
- **Un (1) tambour pour photocopieuse 2420.**

L'ensemble de ces fournitures sont à livrer dans un délai maximum de 60 jours à compter de la date de signature, par l'attributaire, de la lettre de marché.

### 4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

- Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

### 5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au siège de la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitat sise ancien Building Administratif des Finances, 6<sup>ème</sup> étage, Bureau n°611 au secrétariat de la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitat. L'achat du DAO est obligatoire pour tout soumissionnaire faisant une offre, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **50.000 Francs burundais** à verser au compte n° 1101-001.04 « Sous-Compte de transit de recettes non fiscales », ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI (BRB).



## 6. Présentation des offres

- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **1.000.000 FBU** pour ce marché ;
- Les offres devront être soumises à la Cellule de Gestion des Marchés Publics sise au Cabinet du Ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme au plus tard le **14/07/2017 à 10 heures** précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

## 7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 8. Date limite de dépôt des offres

- Toutes les offres doivent être rédigées en langue française et en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre copies marqués comme tels et seront contenues dans une enveloppe et déposées, contre reçu à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **14/07/2017 à 10 heures. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. ;**
- Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## 9. Séance d'Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP le **14/07/2017 à 10h30'** dans les enceintes du cabinet du Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme. Le P.V d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

## 10. Critères de qualification

L'Appel d'Offres Ouvert National s'adresse à toutes personnes morales ou physiques nationales jouissant d'une capacité juridique, technique et financière et ayant une expérience prouvée en matière de fourniture, installation, mise en service et maintenance des équipements informatiques et bureautiques et n'ayant aucun contentieux avec le fisc.

N'est pas admis à participer à l'appel d'offres, toute personne morale ou physique:

- qui s'est rendue gravement coupable de fausses déclarations lors de la transmission de renseignements exigibles pour sa participation à un appel d'offres antérieur ;
- qui a été suspendue pour une durée temporaire ou indéterminée dans un marché quelconque ;
- qui n'a pas exécuté correctement les marchés antérieurs pour le compte du Maître d'Ouvrage.



**11. Adresse**

**MINISTERE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME.**

Cellule de Gestion des Marchés Publics

Avenue de la Cathédrale Régina Mundi

B.P. 631 Bujumbura-Burundi

Tél : 22 22 49 79

**12. Délai de livraison**

Le délai de livraison est à **soixante (60) jours maximum** à compter dès la date de la réception de la lettre du marché par l'attributaire.

Fait à BUJUMBURA le 12/6 /2017

**LE PRESIDENT DE LA CELLULE DE GESTION  
DES MARCHES PUBLICS**

**Ir. Audace MANIRAKIZA**

**LE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

**Ir. Simon SINDAYHEBURA**

**SECRETAIRE PERMANENT AU MINISTERE DE  
L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE  
L'URBANISME**

